

ASSEMBLÉE NATIONALE
1er juillet 2013

MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE TERRITORIALE ET AFFIRMATION DES
MÉTROPOLES - (N° 1120)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL676

présenté par
M. Dussopt, rapporteur

ARTICLE 31

À l'alinéa 77, après le mot : « toutefois, », supprimer les mots : « la ou ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.